

SDEUC

## **Schéma de développement économique et d'urbanisme commercial (SDEUC)**

Saint-Lô Agglo a voté le 23 mai 2022 un schéma de développement économique et de l'urbanisme commercial afin de définir les enjeux prioritaires et coordonner les actions stratégiques de développement économique et commerciale à déployer sur le territoire.

### **Le schéma de développement économique et d'urbanisme commercial (SDEUC)**

L'ambition est d'afficher une politique publique ambitieuse en matière de développement économique vis-à-vis des entreprises, des partenaires et des acteurs économiques et de clarifier les enjeux et d'écrire une feuille de route pour les trois prochaines années.

À partir d'un étroit travail de co-construction avec les équipes de l'agglomération, la commission économique et les élus réunis en séminaire, le Schéma de Développement Economique et d'Urbanisme Commercial construit pour la période 2021 - 2027 s'organise autour de six piliers stratégiques.

6 piliers en réponse aux objectifs stratégiques :

#### **Axe 1 : attractivité résidentielle**

diversifier l'offre en habitat sur les premières étapes des parcours résidentiels  
renforcement de la désirabilité des centres-villes et centres-bourgs

#### **Axe 2 : les mobilités sur et autour du territoire**

faciliter la mobilité des actifs sur le territoire  
améliorer les connexions vers les métropoles voisines

#### **Axe 3 : l'appui au recrutement et le service aux entreprises**

attirer de nouveaux actifs  
améliorer la rencontre entre candidat et offres d'emploi ;  
faciliter les relations entreprises acteurs institutionnels

#### **Axe 4 : l'économie de demain**

stimuler l'innovation dans les entreprises ;  
développer les filières à potentiel (numérique, agroalimentaire, bâtiment, santé, économie circulaire, énergie renouvelable...)

#### **Axe 5 : le commerce de demain**

gérer les implantations du commerce ;  
améliorer la performance du commerce et l'attractivité ;  
conforter le commerce rural et service de proximité ;  
renforcer les dynamiques collectives

#### **Axe 6 : le foncier économique de demain**

définir une stratégie pour le foncier économique  
réorienter les implantations d'activités tertiaires vers les centralités  
faciliter l'installation des entreprises





CONTACTEZ-NOUS

**SAINT-LÔ AGGLO**

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00